

Le Mont d'Hère



Le Mont d'Hère était autrefois un lieu très fréquenté. Il représentait un vaste carrefour où quatre chemins venaient aboutir à une chapelle, oratoire édifié sur une pointe de terre qui s'avancait entre le chemin du Ménil et la voie qui reliait Tinchebray à Alençon. A cet endroit, chaque année étaient organisées 2 grandes foires, la plus ancienne, celle de Saint Côme et Saint Damien (26 septembre) et plus récemment, celle de la Saint Gilles (1^{er} septembre). Le village du Mont d'Hère était à l'époque très peuplé car il se trouvait à courtes distances de gros bourgs (La Ferté-Macé, Briouze, Bellou-en-Houlme, La Ferrière aux étangs, ...). On y trouvait une forge, des auberges, de vastes écuries, une chapelle et une léproserie. Au fil du temps, son importance est devenue moindre pour être enfin complètement délaissée. Reste maintenant un corps de ferme très artistiquement entretenu.

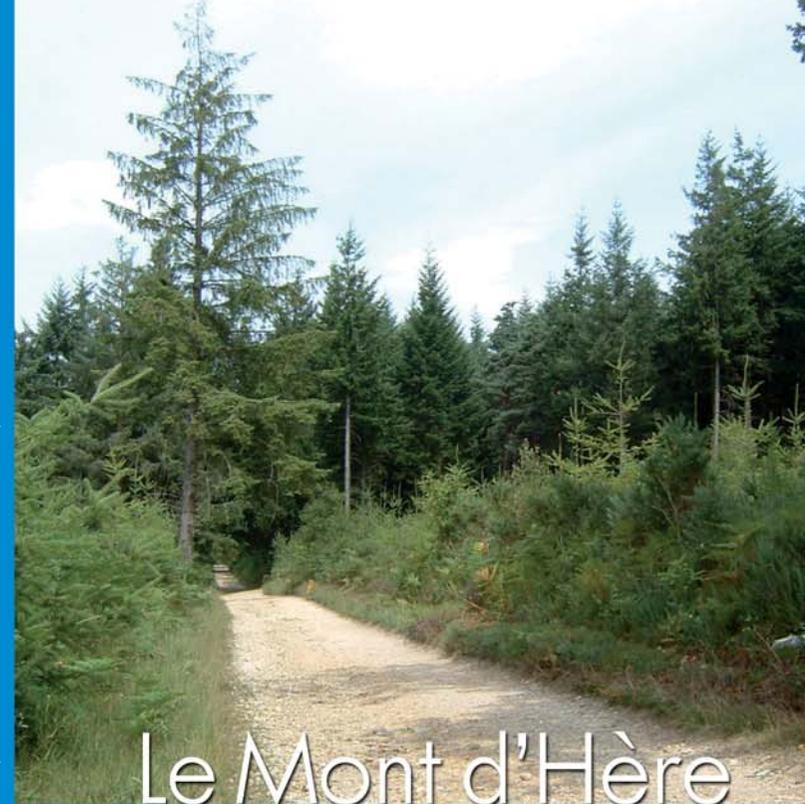


La forêt du Mont d'Hère

Cette propriété est constituée de 192 hectares de bois replantés en résineux dans les années 1950. Entre la tempête et la maladie (champignons), plus de 50% des arbres ont été détruits. Depuis la tempête de 1999, environ 80 à 90 hectares ont été replantés. La reconstitution de la forêt a été faite en grande partie en Douglas, avec un peu de pin Laricio de Corse et quelques hêtres. Cette forêt est entretenue avec grand soin. Les résineux et les feuillus sont élagués et éclaircis régulièrement.



cadron soloire - Infographiste : CÉCILE SEVRES - Impression : Graph 2000
Crédit photos : Nathalie Colard - Dorothée Le Normier - Jacques Tostain



Le Mont d'Hère

Circuit n°6 ■
9,5 km

Le Pays de Briouze

Fascicule du circuit 6 du topoguide des itinéraires de randonnée et de promenade



Départ du Petit Bois Mancelet

Pour rejoindre le départ du circuit, en partant du bourg du Ménil de Briouze, emprunter la D308, route de Lonlay-le-Tesson. Après la Chapelle de Longuenoë, prendre le quatrième chemin goudronné à droite direction "le Petit Bois Mancelet". A 50 m, un espace public est prévu pour le parking des voitures.

1 Continuer à pied ce chemin goudronné jusqu'à ce qu'il tourne en angle droit.

2 A partir d'ici, possibilité d'emprunter à gauche la voie de liaison pour rejoindre les circuits n°7 et n°11. Dans ce cas, voir le livret "voies de liaison" liaison B au départ du circuit n°6 ou le circuit n°11 au point 4.

Emprunter tout droit le chemin qui passe entre les barrières en bois, et qui monte dans la forêt. Lorsque la côte se radoucit, le chemin s'élargit. Obliquer sur la droite jusqu'à rejoindre la D218. Suivre la route à droite.

3 A partir d'ici, possibilité d'emprunter à gauche la voie de liaison pour rejoindre le circuit n°7. Dans ce cas, voir le livret "voies de liaison" liaison C au départ du circuit n°6.

Aux chemins sur la droite, laisser celui qui indique "Bel Air" et prendre le suivant juste à côté. A la route, prendre à droite, passer devant le lieu-dit "Le Mont d'Hère". Continuer la première route à droite, puis le chemin qui descend dans l'axe au milieu des bois.

4 A la patte d'oie, tourner à droite. A la sortie du bois, laisser le chemin empierré et suivre le chemin à droite. Au T, tourner à droite jusqu'à la Croix de La Morière.

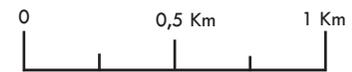


5 Possibilité ici de raccourcir l'itinéraire. Dans ce cas, prendre le chemin sur la droite en biais en face. Au chemin goudronné, tourner à gauche. Prudence ! Suivre la D308, la longer à droite. Prendre ensuite à droite direction "le Petit Bois Mancelet".

Continuer la route à gauche légèrement en face jusqu'à la D308. Prudence ! La traverser. Emprunter le chemin en face jusqu'au chemin goudronné. Le suivre sur 20m.

6 A partir d'ici, possibilité de quitter le circuit n°6 pour continuer sur le circuit n°4. Dans ce cas, suivre les indications du circuit n°4 au point 5.

Prendre le premier chemin à droite. A la route, continuer en face. Poursuivre le chemin à droite. Laisser le chemin qui continue tout droit et emprunter le premier chemin à droite sous les bois. A la route, continuer le chemin en face. Au T, prendre à gauche. A la route, prudence ! Prendre à gauche. Tourner à droite direction le "Petit Bois Mancelet".



— Circuit de randonnée
— Variante Voie de liaison

Carte au 1 : 25 000
n°1515 E
© IGN - 2009
Autorisation n° 43-09008